

Chères Illacaises et Illacais

Nous attendions, car annoncé pour fin septembre, la parution d'Illac Nouvelles n°86.
A sa place, ou en complément, nous avons eu droit à la lettre du Maire « Illac en direct n° 1 ».

Dans cette lettre, dédiée au « nouveau service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif », Jacques Fergeau écrit : *« le service proposé est adapté à nos besoins et fonctionnel. Par ailleurs ce nouveau système est plus économique (-20%), et en tant que maire, je suis très attentif à la gestion de nos budgets. »*

En effet :

- Le marché passé avec la société Challenger en Août 2005 (après un vote à l'unanimité du conseil municipal de l'époque), concernant la collecte et le transport des ordures ménagères et du tri sélectif a conduit à une dépense en 2008 de **240 000 €**.
- La prestation confiée à Veolia en Avril par l'équipe actuelle suite à la «défaillance» de la société Challenger correspond, sur les mêmes bases, à un coût de **314 000 €** soit +31%. Ce pourcentage de hausse a été utilisé comme argument par M. Fergeau pour justifier l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères alors même que ce contrat n'était pas passé...
- Après appel d'offre européen tardif auquel **seule** la société Veolia a répondu, toujours sur les mêmes bases, le coût devient **521 000 €** (+ 207 000 €).

Une variante est proposée par Veolia et retenue (Ouf !!!), pour un coût de **431 000 €** soit ce que M. Fergeau nomme "une économie" de 17,3% vite arrondie à 20%.

Mais en réalité la proposition retenue est de 37% (**+117 000 €**) supérieure à celle négociée en Avril avec le même Veolia, la seule société ayant répondu à l'appel d'offre.

Cela fait une hausse de **191 000 €** par rapport à 2008, et donc une **hausse de près de 80 %**

Voici en effet, une gestion très attentive de nos budgets !

Année d'exercice	Montant	% hausse
2008	240 000 €	
2009 (estimation)	314 000 €	31 %
2010 (estimation)	431 000 €	79.5 %

PS -Aux différents coûts indiqués, il faut rajouter environ **75 000 €** pour le traitement du tri sélectif qui était déjà effectué par Veolia

Hervé Seyve et son équipe, à votre service.